



PRÉFET DE LA MAYENNE

Secrétariat général
Direction de la citoyenneté
Bureau de la réglementation générale
et des élections

Arrêté du 4 avril 2019

portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de Quelaines-Saint-Gault

**Le préfet,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 portant nomination du préfet de la Mayenne, Monsieur Jean-François TREFFEL ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 janvier 2019 portant délégation de signature à Monsieur Frédéric MILLON, secrétaire général de la préfecture de la Mayenne, sous-préfet de l'arrondissement de Laval, arrondissement chef-lieu, et suppléance du préfet de la Mayenne ;

Vu les propositions du maire de la commune ;

Vu la désignation de son représentant par le président du tribunal de grande instance de Laval ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune du département de la Mayenne, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition du secrétaire général ;

ARRETE :

Article 1 : sont désignés, pour trois ans, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de Quelaines-Saint-Gault les personnes dont les noms figurent dans l'annexe ci-après.

Article 2 : le secrétaire général de la préfecture de la Mayenne et le maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Mayenne et affiché en mairie.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Frédéric MILLON

Annexe à l'arrêté préfectoral du 4 avril 2019 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Quelaines-Saint-Gault

A compter du 1er janvier 2019,

Conseiller municipal : M. Michel Bellier, né le 17 mai 1953 à Peuton (Mayenne) retraité, domicilié 36 ,rue des Forges à Quelaines Saint-Gault (Mayenne),

Délégué de l'administration : M. Alain Lecot, né le 15 septembre 1951 à Astillé (Mayenne), retraité, domicilié 12, rue du Tilleul à Quelaines-Saint-Gault (Mayenne),

Délégué désigné par le président du tribunal de grande instance de Laval : M. Claude Fournier, né le 30 juillet 1951 à Quelaines (Mayenne), retraité, domicilié 3, Rue du Brault à Quelaines Saint-Gault (Mayenne).